

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Poste au concours.* — *Candidatures au Comité central.* — *A propos de nominations.* — *A l'honneur.* — *Association des directeurs de chorales.* — *Au Cartel romand d'H. S. M.* — NEUCHÂTEL : *Funeste projet.* — *Comité central.* — INFORMATIONS : *Camp des Educatrices.* — *L'Ecole d'été du S. P. I.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PAUL AUBERT : *L'intelligence pratique chez l'enfant (fin).* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : L. CANTOVA : *L'éducation de l'articulation et les moyens de développement.* — AVIS. — L. HEMMERLI : *Solfège ; représentation graphique et procédés mnémoniques pour l'étude de quelques figures ou valeurs de notes.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

POSTE AU CONCOURS

Jusqu'au 24 septembre, à 17 heures.

Institutrice : Nyon, pour le 1^{er} novembre.

CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL

Les sections voudront bien dès maintenant s'en préoccuper, le mandat de deux membres arrivant à échéance en janvier prochain. LE COMITÉ.

A PROPOS DE NOMINATIONS

Nous avons laissé liberté complète à nos collègues d'exprimer leurs sentiments dans la partie corporative de l'*Educateur*. Toutefois, nous nous sommes réservé une mise au point qu'il nous paraît urgent de faire connaître.

* * *

Après l'interpellation connue d'un conseiller communal concernant les examens de « repourvue » de Lausanne, et la réponse qui lui fut donnée, une délégation de votre Comité central s'est rendue auprès de M. le municipal Bridel, directeur des Ecoles. C'est avec compréhension et bienveillance qu'elle fut reçue. Voici les explications qui lui furent fournies :

Pensant qu'il serait plus aisé de choisir parmi un nombre restreint de candidats, la Commission scolaire et la Municipalité désignèrent quelques-uns de leurs membres pour se rendre au Département afin d'obtenir des renseignements sur les inscrits. Ensuite de quoi, la conférence des Inspecteurs établit une liste répartissant les candidats en trois catégories : bons maîtres, très bons maîtres et maîtres excellents. Les meilleurs — d'après ce pointage — furent appelés à subir l'examen. Il va sans dire que les autorités communales restaient libres d'appeler qui leur semblait bon.

M. le Directeur rend hommage à tous les experts pour leur impartialité, preuve en soit l'écart minime constaté dans les points attribués à un même

candidat. Il déplore qu'un mot malheureux, reproduit par toute la presse, ait dépassé sa pensée et comprend la déception des maîtres qui n'ont pas été appelés à se présenter, car, pour sa part, il serait partisan de l'examen pour tous, sans limite d'âge.

A la suite de cette entrevue, votre Comité a adressé une lettre à la Commission scolaire pour lui demander de bien vouloir renoncer au système essayé en 1935.

* * *

Au sujet de la correspondance reçue, voici notre pensée :

Il est de toute évidence que MM. les Inspecteurs cantonaux peuvent se tromper dans leur appréciation par le fait qu'ils n'ont pas la possibilité matérielle de tout connaître, et parce qu'il est des conditions de milieu, des conditions de travail qu'ils ignorent. Mais, comme ils sont seuls juges, ils portent une responsabilité très lourde qui doit les inciter à réformer leur verdict — à peu près sans appel — toutes les fois que l'occasion s'en présente. (L'examen où tous étaient admis permettait cette révision d'un jugement unique.) Toutefois, nous devons reconnaître que, se conformant à l'art. 54 de la loi, les autorités étaient en droit de n'appeler qu'une partie des candidats. L'ayant ainsi décidé, il devenait inévitable pour elles de procéder à un choix au sujet duquel il leur était loisible d'avoir recours au Département. Celui-ci ne peut légalement se refuser à fournir les renseignements demandés.

Quelques mots des examens eux-mêmes :

Nous ne sachons pas non plus que Lausanne ait la prétention de posséder, seule, de bons maîtres. Nous ne croyons pas non plus que la Commission scolaire prétende juger en si peu de temps des méthodes employées par les candidats. Ce qu'elle désire, c'est de connaître leur attitude en face des enfants, l'atmosphère de vie qu'ils savent créer.

Quant aux protections, jouent-elles vraiment le rôle qu'on leur attribue ? Le croire serait faire injure aux examinateurs, mais également aux maîtres qui, « à Lausanne comme ailleurs », sont parvenus sans rien demander à personne et qui n'ont sollicité aucun appui lors de leur nomination.

Il est temps de conclure. Nos correspondants ont réagi avec une certaine crânerie. Mais nous regrettons cependant que, sous l'influence d'une irritation compréhensible, l'un ou l'autre d'entre eux se soit laissé aller à des affirmations quelque peu excessives. Sur ce, ayant dit et les uns et les autres ce que nous avons à dire, le débat est clos.

Pour le Comité : Alex. CH.

A L'HONNEUR

Après avoir vu deux de ses membres honoraires appelés aux fonctions délicates de juge de paix (MM. *Clément* et *Clerc*), la section d'Yverdon vient de voir à l'honneur un de ses fidèles membres auxiliaires, M. G. H. *Cornaz*, nommé inspecteur scolaire, et un de ses meilleurs membres actifs, M. A. *Pitton*, maître primaire supérieur, qui passe directeur des écoles yverdonnoises. Les membres de la section se réjouissent de ces deux nominations flatteuses et félicitent chaleureusement les impétrants qui en sont l'objet.

MM. *Cornaz* et *Pitton* ont toujours montré à l'égard de la S. P. V., particulièrement de la section d'Yverdon, un intérêt soutenu et un attachement fidèle.

Al. M.

ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHORALES

La journée du 18 septembre, qui aura lieu à l'Aula de l'École normale, débutera à 9 h. 30 précises.

Nous rappelons instamment aux participants qu'ils ont à *connaître à fond les chœurs* indiqués dans la circulaire, à savoir : 1° les quatre études chorales de R. Vuataz, et 2° la « Chanson de la glu », de H. Lang. Ceci afin d'éviter toute perte de temps et pour donner le plus grand intérêt possible à l'interprétation.

Les membres qui ne possèdent pas encore le recueil « Cantoria » pourront se le procurer sur place, au prix réduit de 2 fr.

Grâce à l'obligeance d'une maison d'édition, les directeurs recevront gratuitement un exemplaire des dernières nouveautés chorales.

Comme la conférence de M. Binet s'appuiera en grande partie sur la prosodie du « Chansonnier des Chanteurs vaudois », il y aurait le plus grand intérêt à apporter ce recueil.

LE COMITÉ.

AU CARTEL ROMAND D'H. S. M.

Le Cartel romand d'hygiène sociale et morale, dont la S. P. V. fait partie, avise nos membres qu'il a ouvert au Comptoir suisse, du 7 au 22 septembre, un *Salon des arts ménagers*. Il organise encore, pour aujourd'hui même, une *Journée des Fiancés*. Il y a chaque jour des démonstrations pratiques d'hygiène d'alimentation, de puériculture, de travail ménager (classes ménagères).

NEUCHÂTEL**FUNESTE PROJET**

(Fin.)

Pour en finir avec l'examen du projet de révision de l'article 102¹, il nous faut encore parler d'une modification qui intéresse les agglomérations campagnardes, et dont la teneur est la suivante : *Article 102 bis, alinéa nouveau. — Dans les localités (p. 71) où les élèves sont groupés dans deux classes permanentes, mais où, par suite des congés et des dispenses accordés pendant la belle saison, le nombre total des écoliers présents dans les deux classes n'est pas supérieur à l'effectif prévu pour une seule classe, le Conseil d'Etat peut demander à l'autorité communale d'organiser l'enseignement en instituant une classe permanente et une classe temporaire de dédoublement. La même mesure peut être prise dans les localités où les élèves sont groupés dans plus de deux classes, si les circonstances le justifient.*

Lorsque l'autorité communale refuse de transformer une classe permanente en classe temporaire, malgré l'intervention du Conseil d'Etat, elle perd tout droit à la subvention sur la part de traitement afférente à la période d'enseignement qu'elle décide de maintenir.

En cas de transformation d'une classe permanente en classe temporaire, les dispositions de l'article 102 quater de la loi sont applicables par analogie.

L'article rappelé ci-dessus énumère toutes les dispositions à prendre en cas de suppression de classe et du déplacement d'un titulaire. Pour les classes

¹ Bulletin, Nos 26, 27, 28, 29.

à plusieurs ordres, rappelons que l'allocation est due pour une classe lorsque celle-ci compte moins de 31 élèves ; pour deux classes, lorsque le total des élèves est de 31 à 60 ; pour trois classes, lorsque ce total est de 61 à 90.

Or, plusieurs localités qui possèdent deux ou trois classes totalisent un nombre d'élèves très voisin des minima ci-dessus. C'est ainsi qu'on compte 32 à 35 élèves dans certaines communes avec une organisation à deux classes, et 62 à 65 élèves dans d'autres où l'enseignement est réparti sur trois classes. Cela donne des effectifs moyens de 16 à 22 élèves que l'Etat juge insuffisants malgré la pluralité des ordres pour dispenser ses biens dans les limites de la loi. Le Conseil d'Etat s'avise donc de resserrer les exigences par la création de classes temporaires de dédoublement. A ce propos, citons son rapport (p. 51) : « Mais pendant la belle saison, parfois dès la rentrée de mai et jusqu'en octobre, les effectifs sont réduits par suite des dispenses et des congés accordés en application des dispositions légales. Il est arrivé que telle classe s'est trouvée réduite à une dizaine d'élèves, telle autre à huit et même à quatre élèves. Nous estimons que dans des cas de cette nature, l'organisation scolaire doit être assouplie pour tenir compte des circonstances. »

Des effectifs réduits aux chiffres ci-dessus constituent des anomalies qui frappent en temps de détresse, mais qu'il serait possible de corriger par un meilleur moyen que les dédoublements temporaires. On pourrait tout simplement, comme cela se fait pour les classes des environs de La Chaux-de-Fonds, répartir les vacances en les faisant coïncider avec les périodes de grande activité agricole : labours, foins, moissons. Les congés, dans les classes dont nous venons de parler, sont ainsi réduits dans des proportions qui permettent d'éviter l'effondrement des effectifs. Le régime des classes de dédoublement est un recul comme du reste toutes les dispositions du malheureux projet que nous venons de passer en revue. Il est à souhaiter qu'il sombre sous les coups de tous ceux qui entendent qu'on ne maltraite pas l'enseignement primaire pour ménager les autres enseignements.

En passant, nous avons annoncé que des mesures sont envisagées pour arriver à la suppression de l'un des deux postes d'inspecteurs scolaires. Projet rétrograde aussi. Absorbés surtout par d'innombrables besognes administratives, nos deux inspecteurs ne peuvent consacrer qu'une minime partie de leur temps à leur tâche pédagogique qui devrait être la principale. On s'est plaint, dans la dernière session du Grand Conseil, de l'insuffisante préparation du corps enseignant primaire ; on demande une plus grande sévérité dans les appréciations et les examens finaux. Les nouveaux venus dans la carrière auront donc plus que jamais besoin des secours de l'inspecteur pour diriger leurs premiers pas. Le moment est donc bien mal choisi pour décapiter l'inspection. Tel qu'il est organisé, il est loin de constituer un luxe. Le canton de Vaud¹, par exemple, compte six inspecteurs cantonaux et trois inspecteurs communaux, ce qui représente une moyenne de 148 classes par inspecteur. En plus, il y a un inspecteur de gymnastique, une inspectrice des travaux à l'aiguille et de l'enseignement ménager. Enfin un autre s'occupe spécialement des bâtiments d'école, du mobilier et des bibliothèques scolaires. Dans notre canton, il y a 451 classes placées sous le sceptre de nos deux inspecteurs ; la différence des charges est donc sensible, et rien ne justifie la suppression d'un poste. En

¹ *Annuaire de l'Instruction publique*, 1935.

admettant même que les classes de nos trois grandes localités qui ont un directeur d'école soient placées désormais hors du giron de l'inspection, la charge n'en reste pas moins trop considérable pour un seul titulaire.

Nous avons ainsi terminé l'examen du projet de revision de l'article 102 dont l'adoption constituerait un recul sérieux pour l'enseignement primaire. Les dangers qu'il comporte sont nombreux pour nous, et si nous les avons signalés sans ménagement c'est parce que notre école serait appelée à faire plus de sacrifices que les autres.

J.-Ed. M.

COMITÉ CENTRAL

Réuni le 6 juillet à Rochefort, le Comité central a pris connaissance de la requête que le Bureau avait été chargé d'expédier en son nom au Département de l'Instruction publique pour attirer l'attention de ce dernier sur la situation souvent difficile de nos postes isolés. Il a été fait lecture de la réponse du Département, qui est disposé de faire ce qui est en son pouvoir pour favoriser le déplacement des titulaires qui désireraient changer de poste. Les deux pièces seront publiées dans le *Bulletin*.

Le projet de revision de l'article 102 de la Loi sur l'enseignement primaire donne lieu à un long échange de vues, à la suite duquel le Comité central décide d'intervenir auprès de la commission chargée de revoir ce projet pour signaler tous les dangers qu'il fait courir à l'enseignement primaire et à la situation pécuniaire du corps enseignant. La question ayant été traitée au cours de plusieurs articles parus dans le *Bulletin*, nous nous bornerons à publier sous peu le texte de la requête qui sera adressée à la commission, et dont nous escomptons d'heureux effets.

Le président fait constater que la Trinité est passée et que malgré une recharge sévère, le comité de l'une de nos sections n'a pas encore fait parvenir son rapport sur l'exercice 1934. Il n'a probablement pas grand'chose à raconter au Comité central ; mais il serait intéressant de connaître les motifs d'une activité aussi subitement décadente. Si aucune nouvelle n'est donnée au président central d'ici à la rentrée, le délégué de la section en cause prendra toutes mesures pour remplacer le comité moribond.

Mlle *Bluette Loup*, institutrice à Neuchâtel, est désignée en qualité de représentante de la S. P. N. au sein du Comité de l'*Ecolier Romand*, en remplacement de Mlle *Alice Steiner*, à Neuchâtel, qui a rempli cette charge pendant plusieurs années avec beaucoup de dévouement.

L'assemblée générale de la Section du Locle ayant nommé M. Arnold Jeanneret, instituteur au Locle, comme représentant au Comité central, celui-ci procède à un remaniement des charges. Il se constitue comme suit :

<i>Président :</i>	H.-L. Gédet, Neuchâtel.
<i>Vice-président :</i>	Charles Rothen, Les Bayards.
<i>Secrétaire du Bureau :</i>	Georges Strœle, Neuchâtel.
<i>Correspondant du Bulletin et membre du Bureau :</i>	J.-Ed. Matthey, Neuchâtel.
<i>Caissier :</i>	Julien Rochat, La Chaux-de-Fonds.
<i>Secrétaire des séances :</i>	Eugène Bugnon, Vilars.
<i>Assesseurs :</i>	Léopold Berner, Rochefort. Arnold Jeanneret, Le Locle.

Le président romand, M. Julien Rochat, et M. Arnold Jeanneret mettent le Central au courant des projets du Comité d'organisation du prochain congrès et des questions financières s'y rattachant.

Laborieuse séance, suivie d'une très agréable réception chez notre hospitalier collègue de l'endroit.
J.-Ed. M.

INFORMATIONS **CAMP DES ÉDUCATRICES**

Du 9 au 13 août, la colline de Vaumarcus reçut le *Camp des Educatrices*. La réussite, cette année, fut complète. Qu'on en juge par ces deux correspondances, que l'organisatrice, Mlle Muller, nous prie de publier.

Vivre, résoudre le problème de la vie dans une liberté parfaite, en toute sincérité et en toute joie, tel pourrait être le mot d'ordre à Vaumarcus.

Les conférences, cette année, ont abordé par plusieurs faces, et souvent opposées, un seul et même problème : Le monde actuel, dans son organisation et dans son esprit, n'apporte à l'homme ni bonheur ni même contentement. Pourquoi ? Parce qu'il néglige un élément essentiel de la nature humaine « l'âme ». M. Du Pasquier, pasteur à Neuchâtel, dans une causerie intitulée « A la recherche d'une inspiration », pose nettement le problème : Comment satisfaire l'humanité ? Retour aux vieilles traditions, impossible ! Seule l'inspiration, c'est-à-dire le contact direct de l'homme avec son Dieu, peut assouvir l'âme et lui rendre l'espérance. M. Lavanchy, professeur à Lausanne, étudie chez Péguy, Claudel et Francis James, l'élément spirituel, l'inspiration mystique de leur œuvre.

M. Pidoux, organiste à Lausanne, explique et démontre par l'organisation d'un véritable concert à quel point cette même inspiration mystique et sereine est celle de Jean-Sébastien Bach. Enfin, M. Bourl'honne, professeur à Montreux, vient exposer un courant nouveau qui cherche à relever l'homme en dehors du christianisme, faisant appel à sa raison, l'invitant à se dépasser lui-même dans la recherche d'une vérité toujours plus haute comme dans les tâches les plus humbles. Cette doctrine, « l'humanisme », ne nie pas le mystère divin de notre destinée, elle refuse de l'interpréter, de prendre pour point de départ une expérience religieuse incontrôlable.

C'est peu dire que résumer ces conférences. Comment exprimer le jaillissement des idées et le feu des discussions qui les suivent, la largeur de vues des organisatrices, la détente des promenades, des jeux, des bains, de la liberté complète, le calme bienfaisant des heures musicales, l'enrichissement spirituel des heures de recueillement, et surtout, oh surtout la sincérité, la simplicité des séances de cantonnements. Tout problème, même personnel, peut y être posé et toujours on reçoit la réponse dont on avait besoin, le conseil salutaire ; la sympathie jaillit en courants généreux et permet à chacun d'être enfin « soi » sans que jamais on viole la retraite profonde de votre intimité.

Force, joie, aide et sympathie, voilà ce que l'on trouve à Vaumarcus.

* * *

Une néo-campeuse.

Le 9 août, une cinquantaine de campeuses gravissent la colline, les unes dans la confiance et la certitude, les autres dans l'expectative. Dans la confiance, les anciennes. Dans l'expectative, les nouvelles. Que nous apporteront ces journées vécues ensemble ?

La séance d'ouverture annonce des modifications au programme des confé-

rences prévues. Puis toutes sont mises à l'aise par d'aimables paroles de bienvenue et des indications précises et précieuses au sujet de l'emploi du temps. *Chacune est libre de participer ou non* aux différentes parties de l'horaire quotidien. Un seul mot d'ordre : répondre tôt à l'appel de la cloche — lorsque nous avons choisi d'y répondre. — Devise de la cloche, mot de René Guisan :

« L'absolu, c'est d'obéir dans le moment ».

Campeuse de la dernière heure, permettez-moi de rendre hommage aux organisatrices, aux pasteurs, aux conférenciers qui ont contribué à créer l'*esprit du camp* sous le signe de la recherche — recherche d'une progression morale et intellectuelle particulièrement — le camp 1935, par les discussions avec les conférenciers, les séances par cantonnements, les entretiens par groupes, a témoigné que nos voies ne sont pas toujours semblables. Sur ce point surtout il faut rendre un hommage reconnaissant à toutes, principalement aux membres du comité, à leur esprit de courtoisie et de liberté.

A toutes celles qui hésitent, venez à Vaumarcus. Pour moi, je n'ai nulle part trouvé une atmosphère aussi compréhensive, aussi *vivante*, où l'on soit à la fois conquis et indépendant.

Une campeuse à son premier camp.

L'ÉCOLE D'ÉTÉ DU S. P. I. à Berne, du 5 au 11 août 1935.

Le *Secrétariat professionnel international de l'Enseignement* (S. P. I.) organise chaque année une *Ecole d'été*, groupant des éducateurs de divers pays et de tous les degrés de l'enseignement. La dernière s'est déroulée à Berne, du 5 au 11 août écoulé. Grâce aux réelles qualités d'organisation de collègues bernois comme à l'appui de la Fédération suisse des Services publics (V. P. O. D.), l'Ecole d'été de 1935 connut un franc succès. Aux cours et aux discussions du matin succédaient, pendant l'après-midi, des visites de la ville fédérale, de ses institutions et édifices publics, écoles y comprises. Une excursion au Briener Rothorn émerveilla les participants, et une visite à La Chaux-de-Fonds leur fit connaître les belles réalisations d'une cité administrée par des représentants de la classe ouvrière.

Outre des Belges, des Espagnols, des Tchécoslovaques et des Suisses, l'Ecole compta surtout un très gros contingent de Français (plus de 100).

Les conférences portèrent sur l'organisation scolaire de la Suisse, sur son mouvement syndical et le plan de travail du parti socialiste suisse, sur l'anéantissement de la grande œuvre d'Otto Glöckel en Autriche ou l'excitation belliciste de la jeunesse par les autorités hitlériennes.

Cependant l'Ecole d'été s'attacha surtout à l'étude des problèmes culturels posés par la transformation du régime existant. Sujet brûlant d'actualité ! Les travailleurs intellectuels ne peuvent plus se cantonner dans leur tour d'ivoire ; dans l'enfantement d'un monde nouveau, ils s'assignent une tâche bien précise : ne doivent-ils pas savoir que chaque civilisation projette sur le plan de l'esprit sa culture propre et que la disparition de celle-ci ne suit en somme que la destruction de celle-là ?

Il s'agissait donc de déterminer les caractères dominants de la culture actuelle, les prospecter, les trier pour ne veiller à la continuité que de ceux qui gardent une valeur humaine incontestable dans le désarroi des consciences et poser enfin les premiers jalons d'une culture future.

Disons immédiatement que l'enthousiasme, la recherche sincère de la vérité, la pleine indépendance d'esprit liée au respect mutuel des conceptions diverses animèrent conférenciers et élèves. Tour à tour, savants, sociologues, professeurs, instituteurs primaires apportèrent le fruit de leurs expériences ou de leur savoir et les travaux prirent une réelle élévation de pensée à la fois révolutionnaire et constructive, dans le sens le plus beau de ces deux termes.

Tout résumé schématise et malheureusement... fausse la réalité. Nous essayerons cependant de dégager quelques lignes maîtresses, bien que l'École se défende de prendre des décisions par des votes ou des résolutions.

De la culture actuelle, il convient de conserver et mettre au premier plan de la culture de demain : 1° la science expérimentale et ses méthodes de recherche, d'utiliser ses résultats à des fins sociales, humaines, et non pas égoïstes ou destructrices ; 2° le principe de l'instruction obligatoire mais effectivement publique, gratuite et surtout accessible à la jeunesse totale et à tous les degrés, suivant les aptitudes et les aspirations de chacun. L'École de demain rejettera les méthodes dogmatiques, les procédés autoritaires ; elle libérera les esprits, tiendra compte de la personnalité et donnera à la jeunesse la *capacité sociale* (métier, sens social, compréhension du milieu dans lequel elle s'apprête à jouer son rôle). Les connaissances porteront plus sur le présent que sur le passé, plus sur les rapports économiques et culturels qui relient les hommes les uns aux autres que sur des absolus aprioristiques qui les divisent.

L'étude des faits présents et historiques persuade les adhérents au S. P. I. que toute classe sociale ne parvient ou n'est parvenue à la direction des sociétés ou du monde que dans la mesure où elle s'adresse valablement non pas à elle seulement, mais au groupement humain entier. Exemple : la bourgeoisie, dans sa phase ascendante, apportait un message libérateur essentiellement universaliste (voir la Déclaration des Droits de l'Homme). Aujourd'hui, sa culture et son système éducationnels visent au contraire à l'hégémonie d'une minorité d'Etat et de leur prétendue élite dirigeante. Elle tend à disparaître avec la perte de sa raison d'être. C'est pourquoi, les adhérents au S. P. I. se donnent la mission de promouvoir un nouvel humanisme, inspiré par un idéal, une éthique, une mystique et surtout une connaissance générale de l'univers susceptibles d'unir tous les hommes. En la portant dans son sein, la classe ouvrière ne peut que conquérir victorieusement le monde parce que son avènement signifiera la disparition des classes par l'abolissement des privilèges.

Cette culture ne peut s'épanouir que par le jeu de la pensée parfaitement libre, bien qu'à l'heure actuelle des modes de pensée ou d'éducation puissent hâter ici ou là le processus temporaire de transition d'un régime à l'autre.

G. B.

Réd. — La S. P. R. n'était pas représentée officiellement à ce congrès, dont nous publions la relation à titre documentaire. Rien de ce qui touche au mouvement pédagogique ne saurait nous être étranger.

GLANURE

Jamais on n'a mis en doute que la tolérance ne fût un devoir. C'est elle qui rend la vertu aimable, qui ramène les âmes obstinées, qui apaise les ressentiments et les colères, qui, dans les villes et dans les familles, maintient l'union et la paix, et fait le plus grand charme de la vie civile. VAUVENARGUES.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'INTELLIGENCE PRATIQUE CHEZ L'ENFANT (*Fin.*)¹

Un peu plus tard, l'enfant peut déjà manipuler des instruments, des outils, mais ceux-ci ne sont pas réellement employés comme intermédiaires ; ils ne constituent, du moins à l'origine, qu'une sorte de prolongement organique du sujet. Lorsque l'enfant essaie, par exemple, de construire un pont, il mêle sa main aux plots comme si celle-ci devait faire de l'édifice une sorte d'extension de l'individu. Peu à peu, cependant, cet égocentrisme disparaît pour donner à l'instrument un rôle propre dans le circuit qui conduit au but. Ainsi, le sujet prend progressivement conscience de l'instrument et de son utilité, l'adapte au milieu et remplace la participation directe de l'organisme par l'usage conscient d'intermédiaires plus ou moins compliqués. C'est là une des lignes essentielles de l'évolution de l'intelligence pratique.

Notons aussi, au cours de cette évolution, ce curieux « réalisme optique » observé par M. Rey, réalisme par lequel l'enfant attribue une efficacité certaine à l'action de l'instrument dès que celui-ci a touché l'objectif. De nombreux sujets, par exemple, accompagnent le simple contact d'un fil de fer avec un objet à soulever d'un vif retrait, comme si la vigueur et la rapidité du mouvement devaient suffire à emporter l'objet.

Dans les épreuves où l'enfant doit utiliser un mécanisme simple, la même évolution des conduites peut s'observer. Au début, tout son organisme se porte vers une ligne illusoire de moindre résistance et essaie de prendre directement l'appât. Petit à petit, l'objectif est perçu en fonction de l'ensemble du mécanisme qui devient la ligne de force prédominante quoiqu'elle comporte l'emploi de divers détours. Il va sans dire que l'adaptation aux divers éléments du problème ne va pas sans peine et que de nombreuses conduites parasites, résultant de l'impulsion primitive, viennent retarder la solution correcte.

Il semble, dit M. Rey, que vers sept ou huit ans, l'enfant normal se trouve être en possession « des conduites pratiques permettant de résoudre la majorité des problèmes que pose la vie courante ; son évolution ultérieure se ramènera à adapter ces conduites aux situations qu'il sera contraint d'affronter et à les coordonner entre

¹ Voir *Educateur* N° 32.

elles. Si ces conduites finissent par acquérir un haut degré d'automatisation et par fonctionner à la façon des réflexes, si l'intelligence active s'en retire, il n'en subsiste pas moins qu'elles sont l'aboutissement de tout un processus original d'adaptation ».

Avant de voir dans quelle mesure la connaissance de ce processus peut éclairer la question du rapport entre l'intelligence pratique et l'intelligence réfléchie, il est intéressant de noter certaines analogies entre le comportement sensori-moteur de l'enfant et sa pensée.

On sait que l'enfant juxtapose ses jugements sans les impliquer les uns dans les autres et qu'il n'éprouve pas le besoin d'établir des relations entre les objets. Or, lorsque l'enfant, à la suite d'échecs dans ses tentatives, remplace successivement un instrument par un autre ne présentant aucun avantage sur le précédent, il manifeste la même incapacité synthétique dans le domaine pratique. La difficulté que le jeune enfant rencontre à saisir l'analogie des situations et à généraliser une situation nouvelle, l'incapacité qu'il éprouve à remonter le courant de sa conduite pour éliminer les erreurs rappellent l'irréversibilité de la pensée enfantine et son impossibilité d'établir des relations réciproques entre des éléments divers pour aboutir à des généralisations intellectuelles. Qu'il s'agisse d'actions pratiques ou de démarches de la pensée, il semble donc bien que le comportement général soit le même.

Il faut cependant remarquer ici que l'action est en avance sur la pensée. L'organisme semble, en effet, capable de résoudre des problèmes par son activité motrice sans que l'individu prenne conscience du processus d'action. A plusieurs reprises, les sujets de M. Rey ont montré qu'ils pouvaient mener à bien une conduite pratique, alors qu'il leur est impossible d'en donner un exposé verbal ou de fournir l'effort d'abstraction nécessaire pour en établir le plan. L'action « bouche » d'abord complètement la pensée, puis une explication devient possible à condition que le sujet l'accompagne de gestes abondants ; enfin, l'enfant parvient à donner une explication verbale, claire, dégagée de l'action motrice. L'éducateur trouvera là une confirmation précieuse à cette règle de la pédagogie moderne : « L'action précède le verbe, la chose précède le mot ».

Il y aurait encore bien d'autres choses à retenir dans les expériences de M. Rey. Notons en particulier le principe d'économie de l'intelligence qui rappelle au pédagogue de ne jamais aborder une question nouvelle sans reviser les notions précédentes : « En face d'un nouveau problème, l'enfant commence par mettre en œuvre

des procédés génétiquement inférieurs avant de se livrer à une assimilation nouvelle ». L'individu économise ses efforts et il essaie toujours d'utiliser son acquis ; l'échec de ses tentatives l'amènera à imaginer une conduite nouvelle. Y parviendra-t-il toujours ? Les recherches de M. Rey montrent — et cela aussi est très important pour l'homme d'école — que les apports de l'expérience enfantine ne servent à rien tant qu'un certain niveau mental du sujet n'est pas atteint. Si ce n'est pas le cas, exemples, suggestions, enseignement ne peuvent porter des fruits. Nous arrivons ici à la loi de l'adaptation mentale que l'auteur formule en ces termes : « Pour que l'esprit puisse s'adapter à une situation nouvelle, il faut que son organisation du moment coïncide sur quelques points avec l'organisation qu'il doit acquérir ou, dans tous les cas, ne s'en écarte pas trop ».

Nous avons vu que ce n'est qu'à l'âge de huit ans environ que l'enfant possède une maturation suffisante pour être maître de la plupart des conduites pratiques usuelles. Comment expliquer d'une manière générale le processus d'adaptation qui aboutit à la possession de ces conduites ? Faut-il y voir, avec l'école de Pawlow, un ensemble extrêmement complexe de réflexes conditionnés admirablement différenciés ? L'évolution du comportement enfantin présente bien des phases analogues au processus de structuration du réflexe conditionné, mais la théorie des réflexes est trop restreinte pour expliquer toute l'activité de l'intelligence sensori-motrice, puisqu'elle se borne à décrire un état particulier de réceptivité et non l'état général d'activité.

L'individu naît pourvu de tout un équipement de réactions sensori-motrices héréditaires qui constituent une sorte de préintelligence organique et inconsciente, faute de laquelle aucun développement n'est possible. La résistance que le milieu offre à l'enfant, lorsqu'il cherche des adaptations nouvelles, le force à réaliser ses possibilités réflexes, le milieu jouant le rôle de stimulus ; mais l'activité n'atteint pas d'emblée son but ; par le tâtonnement, elle recherche sans cesse des « conditionnements ». Or, ces tâtonnements sont pareils chez tous les individus et obéissent à une loi génétique. C'est donc l'action, l'activité elle-même qui véhicule les remaniements d'organisation et permet l'adaptation progressive des conduites au milieu. Ce n'est pas parce qu'il possède des réflexes que l'être agit, mais parce qu'il agit qu'il forme sans cesse des réflexes. En résumé, l'activité, principe générateur de l'intelligence pratique, aurait, nous dit M. Rey, deux fonctions essentielles :

« 1° En mettant simultanément en exercice les sens et la motilité elle en opère l'assimilation réciproque et organise en fonction du milieu des totalités sensori-motrices qui, en retour, le structurent.

2° En se déplaçant dans un espace qu'elle construit, elle va au-devant des accommodations et entretient sa propre évolution ».

Comment la pensée peut-elle dériver de cette activité ? On sait que l'enfant réalise des relations pratiques avant de pouvoir les expliquer. Il semble donc que les notions se forment par l'action et que l'explication ne peut avoir lieu qu'après une prise de conscience des relations dirigeant l'activité. Cette prise de conscience ne peut guère se réaliser que par l'instrument du langage et par une fonction d'analyse qui, l'un et l'autre, caractériseraient l'espèce humaine. Il est certain que l'enfant cesse d'agir comme un anthropoïde dès l'instant où il commence à parler. Ces fonctions supérieures résulteraient d'une pression de la société et fourniraient à l'homme des nouvelles structures qui lui permettent de dépasser les besoins immédiats de l'organisme pour s'intéresser à l'activité même de connaître et élaborer l'univers en termes de pensée.

Ce sont là des hypothèses qui montrent que de vastes terrains à défricher s'offrent encore à l'activité des psychologues d'aujourd'hui et de demain. Nous ne doutons pas que M. Rey soit parmi ceux qui accompliront d'excellente besogne et ouvriront les plus belles avenues.

Paul AUBERT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ÉDUCATION DE L'ARTICULATION ET LES MOYENS DE DÉVELOPPEMENT

L'Éducateur accueille les revenants...

...Il y a quelques années, une vieille institutrice vaudoise y affirmait audacieusement : « L'écriture représente les mouvements de la bouche » (et non les sons !) On ne la crut guère, mais, dès lors, l'idée fit du chemin. Des savants s'y intéressèrent. Un philologue anglais, Sir Richard Paget¹ l'étudia historiquement et scientifiquement. Il en fit la communication aux sociétés scientifiques anglaises (British Association), et aujourd'hui ce principe, reconnu exact, ne fait plus l'ombre d'un doute pour quiconque veut bien l'examiner. Mais il reste à savoir à quoi il peut bien servir dans divers domaines, et en pédagogie tout spécialement.

On ne nie pas l'évidence ; puisque l'écriture représente les mouvements de la bouche, il faut montrer et faire exécuter ces mouvements à l'enfant, au fur et à mesure qu'il apprend à lire, quelle que soit la méthode employée : alphabétique, lettre : position ; phonétique ou plus exactement syllabique,

¹ Auteur de *Human Speech*, Kegan and Co, éditeurs, Londres.

syllabe : mouvements ; globale, mot : succession de mouvements. La chose tombe sous le sens ; elle est claire comme le jour. Preuve en soit que, dès que le mouvement exact est acquis, les enfants, tous les enfants manifestent leur joie ; et le maître sait ce qu'il fait, pourquoi il le fait et à quoi il en est ; puis il constate avec stupéfaction que toute la difficulté et l'incohérence de l'enseignement élémentaire et, par suite, de l'enseignement tout entier, proviennent du manque de coordination entre les mouvements de la bouche et du corps.

Hé ! oui, du corps. La gymnastique et les moyens de développement atténuent pour une part ce déséquilibre... quand on les emploie, car il est encore, hélas ! des impénitents dans ce domaine.

L'observation des mouvements de l'articulation et des mains est fort aisée et décèle sans erreur le moindre déséquilibre et, par conséquent le mouvement à faire *exercer* par chaque écolier, aussi bien normal que déficient, le premier faisant simplement moins de mouvements faux que le second (sauf quand il y a des tares physiques qu'on peut atténuer, mais non corriger).

Mais de telles affirmations doivent être prouvées. Prouvons donc ! et que les savants nous y aident !

Le philologue, Sir R. Paget explique comme suit l'origine du langage :

« Les premiers hommes communiquaient entre eux par des gestes de leurs mains ; en même temps, ils criaient, et leur mâchoire, leur langue, leurs lèvres tendaient à suivre inconsciemment le geste des mains. Ils s'aperçurent bientôt que ces mouvements de la bouche modifiaient les sons produits par leur gosier. Peu à peu, la mimique primitive des mains fut remplacée par celle de la bouche.

» Ensuite, à l'origine du langage écrit, les mains du scribe tendaient inconsciemment à imiter la forme des mouvements de l'organe de l'articulation.

» Les divers symboles ne résultèrent pas seulement d'une inconsciente imitation des mouvements de la bouche, mais du fait qu'il n'est pas possible de symboliser un son, sans tenir compte de la cause matérielle et *visible* qui produit ce son : l'articulation.

» On fait l'image d'une position ou d'un mouvement, mais il est impossible de faire naturellement celle d'un son. »

A l'appui de cette affirmation, le philologue prouve que du sumérien aux langues modernes, l'écriture a toujours imité les mouvements de la bouche.

Mais cela, c'est de la haute science. Il suffit aux pédagogues de savoir que la bouche et les mains agissent de concert.

Le devoir de l'éducateur consiste donc à faire acquérir à ses écoliers cet équilibre des mouvements qui influence, — peut-être même produit — l'équilibre moral, mental et intellectuel¹. Encore faut-il prouver cette concordance des mouvements. (*A suivre.*)

M. CANTOVA.

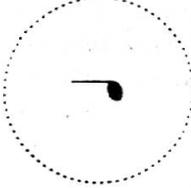
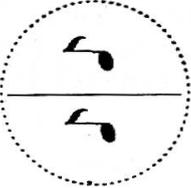
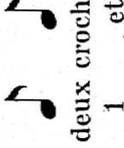
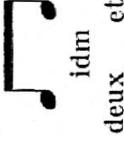
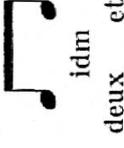
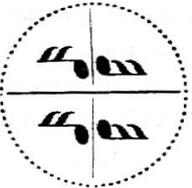
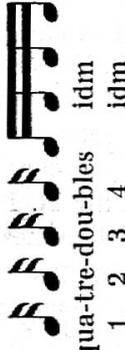
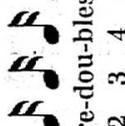
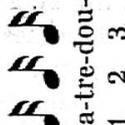
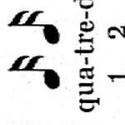
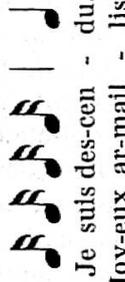
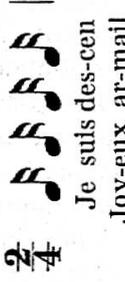
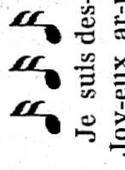
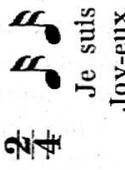
AVIS

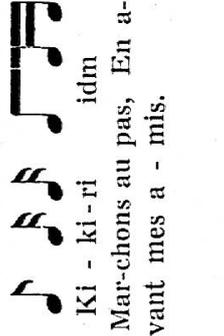
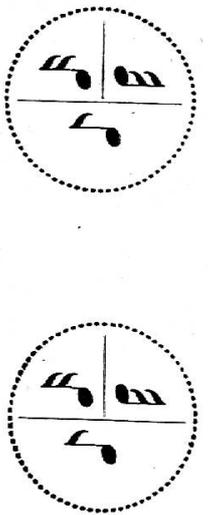
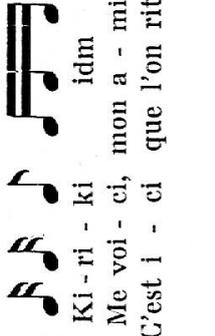
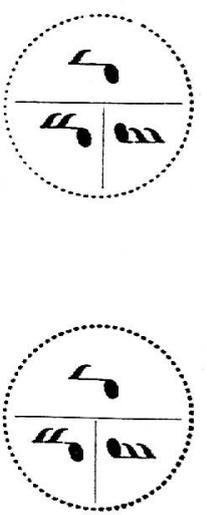
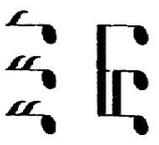
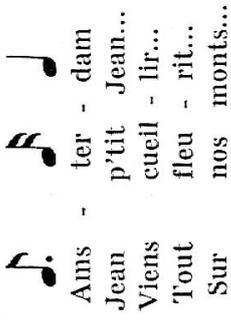
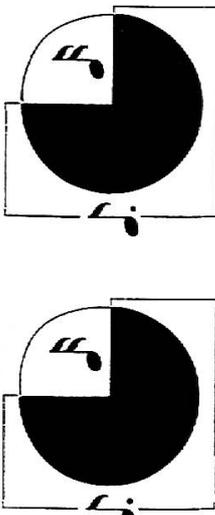
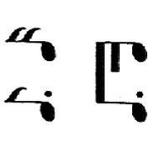
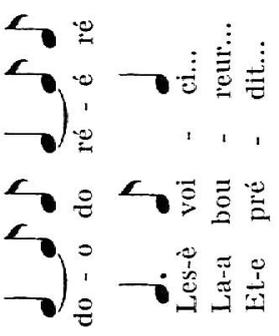
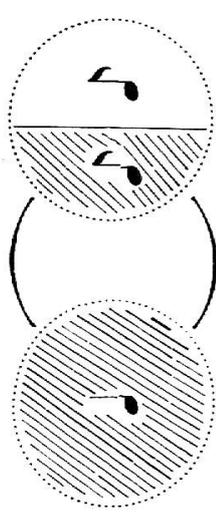
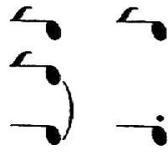
Nos lecteurs auront lu avec intérêt les articles que M. Hämmerli a consacrés à l'enseignement du solfège. — Selon M. Matthey (voir chronique neuchâteloise du 17 août), ils représenteraient les linéaments d'un ouvrage complet, à paraître prochainement. Nous nous en réjouissons par avance : la grande expérience de M. Hämmerli, son talent, ses conceptions originales de la méthode nous garantissent un ouvrage de haute valeur. (*Réd.*)

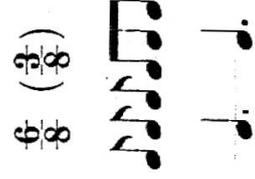
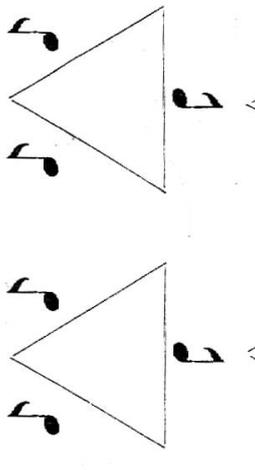
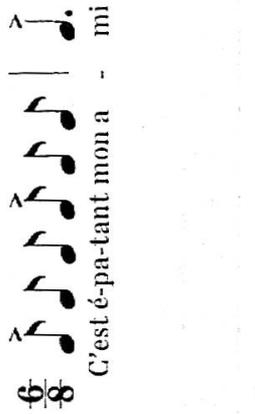
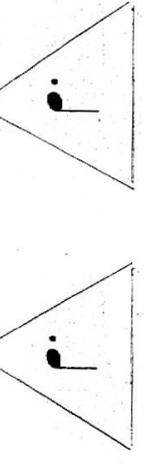
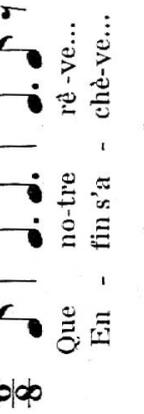
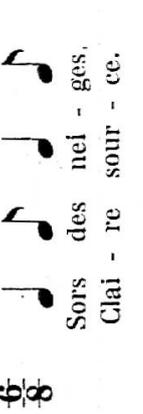
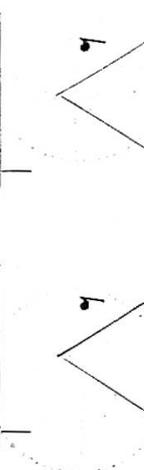
¹ La graphologie n'est pas une vaine science. L'écriture révèle le caractère d'un individu. Alors...

SOLFÈGE

Représentation *graphique* et procédés *mnémoniques* pour l'étude de quelques figures ou valeurs de notes.

Valeurs	Graphique	Mnémorique	Chants *	Solfège **
		<p>$\frac{2}{4}$</p>  <p>noir' 1</p>  <p>noir' 2</p>	<p>Nos 20 (34) — (28) 193 (42) 89 (29)</p>	
		<p>$\frac{2}{4}$</p>  <p>deux croch's 1</p>  <p>et deux 1</p>  <p>Al - lez 2</p> <p>au jar-din...</p>	<p>35 (32) 57 (—) — (10) — (21) — (65) 15 (24)</p>	
		<p>$\frac{2}{4}$</p>  <p>qua-tre-dou-bles 1</p>  <p>idm 2</p>  <p>idm 3</p>  <p>idm 4</p> <p>ki-ri - ki - ri</p>  <p>Je suis des-cen - du...</p>  <p>Joy-eux ar-mail - lis...</p>  <p>Mon a - mi Pier - rot.</p>  <p>Al-lons dans le bois...</p>	<p>— (26) 82 (45) 144 (74) — (72) — (66) 32 (—)</p>	

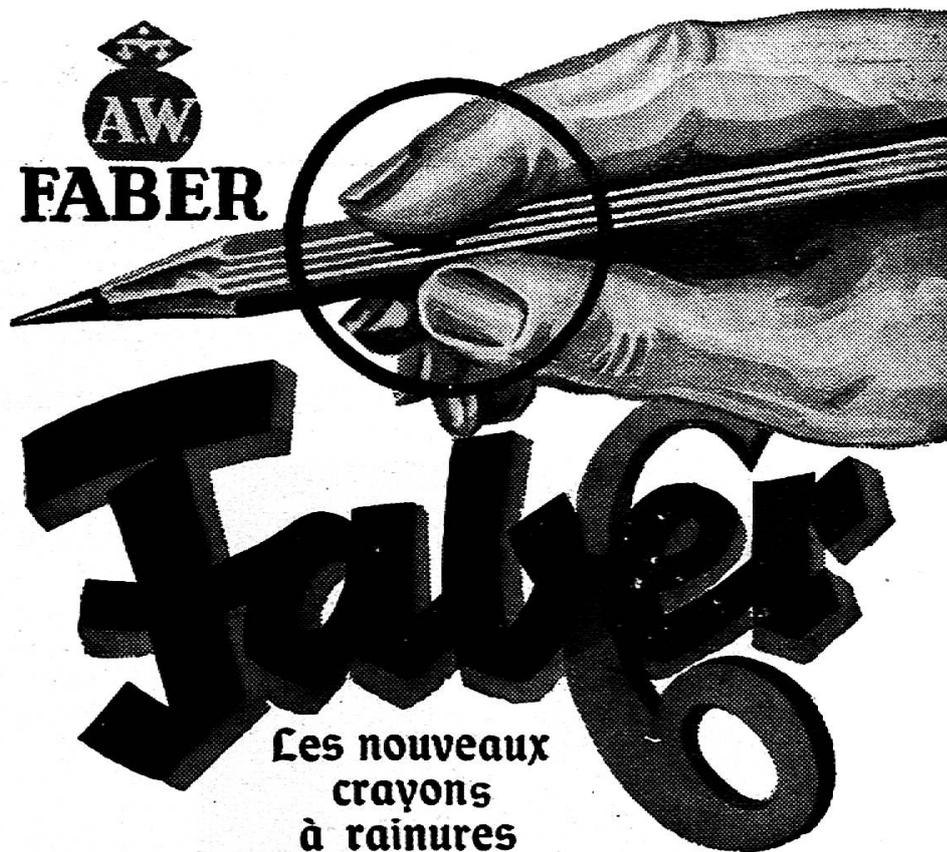
	<p>Nos 23 — — (66) 55 (—) 98 (47)</p>	<p>$\frac{2}{4}$</p>  <p>Ki - ki - ri idm Mar-chons au pas, En a- -vant mes a - mis.</p>		
	<p>— (66) 144 (74)</p>	<p>$\frac{2}{4}$</p>  <p>Ki - ri - ki idm Me voi - ci, mon a - mi ; C'est i - ci que l'on rit.</p>		
	<p>11 (36) 173 (78) 93 (67) 21 (49) 42 (2)</p>	<p>$\frac{2}{4}$</p>  <p>Ams - ter - dam Jean p'tit Jean... Viens cueil - lir... Tout fleu - rit... Sur nos monts...</p>		
	<p>14 (37) 162 (93) 174 (68) Suppl. 1 (69)</p>	<p>$\frac{4}{4}$</p>  <p>do - o do ré - é ré Les-è voi - ci... La-a bou - reur... Et-e pré - dit...</p>		

Valeurs	Graphique	Mnémorique	Chants *	Solfège **
			<p>Nos 26 (16) 41 (—) 141 (33) 91 (61) — (15) 49 (18)</p>	
				
				
				

Remarques. * Nous avons pris comme exemples quelques chants tirés de *Chante Jeunesse*, ainsi que des *Chants populaires*, en usage dans les écoles neuchâtelaises. Les numéros de ce dernier recueil sont placés entre parenthèses. ** Nous laissons au corps enseignant le soin de placer sous la rubrique *Solfège* les numéros du recueil en usage dans leurs classes. J.-B. HENRIEUX.



FABER



Agent général: Adolf Schoop, Zurich 6, Universitätstrasse, 80

Deuxième voyage du Corps Enseignant de la Suisse Romande à l'Exposition Universelle de Bruxelles

- 2 octobre : Départ de Lausanne et Neuchâtel.
- 3 octobre : Visite de Bruxelles en autocar avec guide.
- 4 octobre : Visite guidée de l'Exposition.
- 5 octobre : Excursion en autocar avec guide, à Malines et Anvers (visite du port en bateau spécial).
- 6 octobre : Journée libre à Bruxelles. Excursion facultative en autocar avec guide aux Ardennes avec visite des Grottes de Han.
- 7 octobre : Excursion en autocar avec guide vers le littoral (visite de Gand, Bruges, Ostende).
- 8 octobre : Journée libre à Bruxelles. Excursion facultative à Waterloo.
- 9 octobre : Départ pour Pontarlier et Vallorbe par Paris. Possibilité de rentrer individuellement dans les 30 jours.

PRIX PAR PERSONNE : Fr. 154.— au départ de Neuchâtel.
» 159.— au départ de Lausanne.

Renseignements et inscriptions auprès de « VISA », Bureau international de voyages, **Fribourg**, avenue de la Gare. Téléphone 353, et de Mlle Gerber, institutrice, **Le Locle**, rue de la Gare 14 ; M. Albert Schwab, instituteur, **Rougemont** (Vaud), jusqu'au 26 septembre 1935.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.



COURS D'HARMONIE

le samedi après-midi dès octobre. 30 leçons fr. 60 pour 3 participants. Réduction pour un plus grand nombre. S'inscrire chez A. Divorne, organiste de l'église St-Jean. 6 Av. d'Echallens, Lausanne.

Ecole d'Études Sociales pour Femmes, Genève

subventionnée par la Confédération.

Semestre d'hiver 24 octobre 1935 — 24 mars 1936.

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'Assistants sociales (protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'Établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines, Infirmières-visiteuses.

Des auditeurs sont admis à tous les cours

Pension et cours ménagers, cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'École (villa avec jardin). Programme (50 cts.) et renseignements rue Ch.-Bonnet, 6.

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX · II. 6600 TÉLÉPHONE 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse Fr. 9.— Etranger Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

EDITIONS PAYOT

HISTOIRES DE LA BIBLE

racontées aux enfants par Mme EUG. BRIDEL

In-4^o cartonné Fr. 3.—**LE PÈRE CÉLESTE**

Catéchisme.

Quatrième édition revue par AIME CHAVAN, professeur de théologie
à l'Université de Lausanne.

In-16 broché. Fr. 1.25

HISTOIRE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNEManuel pour l'enseignement religieux adopté par le Consistoire de
l'Eglise nationale protestante de Genève. 3^e édition revue,
par EUGENE CHOISY, pasteur, professeur à l'Université.

In-16 cartonné Fr. 2.—

CATÉCHISME RÉSUMÉ

par ALEXIS DE LOËS.

In-16 broché. Fr. 1.—

MES PLUS BELLES HISTOIRESRécits bibliques racontés aux enfants, par J. SAVARY et E. VISINAND.
Illustrés par ELZINGRE.1^{re} série, in-8^o cartonné Fr. 2.502^e série, in-8^o cartonné. Fr. 2.75**LE CHRIST, LES APOTRES, L'ÉGLISE**

par JULES SAVARY.

In-8^o, cartonné, illustré Fr. 3.—**LA VIE EN CHRIST**par ALFRED SCHROEDER, pasteur.
Manuel publié sous forme de questionnaire.

In-16 broché. Fr. 1.—

LE SAUVEUR

Catéchisme.

par HENRI SECRÉTAN, pasteur.

In-16 cartonné Fr. 1.—

RÉCITS TIRÉS DU NOUVEAU TESTAMENT

par JULES WEBER.

In-16 broché. Fr. 1.—

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE